

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2024

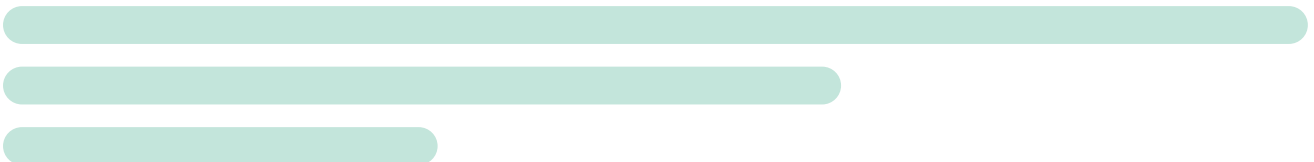


Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères
de la Région de Tournan-en-Brie

SIETOM 77 – 45 route de Fontenay – 77220 Tournan-en-Brie



*«L'éducation est l'un des grands enjeux pour l'avenir...»
Pierre Rabhi*



SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT 4



PRÉSENTATION DU SIETOM 5 – 8



RESSOURCES – INGENIÉRIE – PROJETS 9 – 12



COMMUNICATION – PRÉVENTION 13 – 22



PRÉ-COLLECTE – COLLECTE 23 – 40



DÉCHETTERIES 41 – 46



TRAITEMENT 47 – 54



SYNTHÈSE 55– 56



COÛTS FINANCIERS 57 – 61

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2024 aura été le terreau fertile d'un grand nombre de projets.

Celui de la dotation de la totalité du territoire en bacs d'ordures ménagères aura été mené à bien dans les délais prévus. La majorité des habitats ont été livrés par notre prestataire et notre service maintenance a pris le relais pour finaliser et planifier la dotation des habitats collectifs et des administrations.

Cette dotation en bac pucé aura alimenté des rumeurs de Tarification Incitative imminente. L'ambition du SIETOM est de proposer un service de qualité à tous les foyers et d'optimiser la maintenance des bacs et des circuits de collecte. L'aspect financier nécessitera une concertation des élus et des choix. Nous avons expliqué à tous ceux qui ont souhaité nous recevoir les bases de ce changement éventuel. Cette réflexion et les choix qui seront faits pour l'avenir seront du ressort des élus du prochain mandat.

Soucieux de répondre aux obligations de la loi AGECL dite loi anti-gaspillage, le SIETOM a testé une solution alternative au compostage pour le tri des restes alimentaires avec la mise en place de Points d'Apport Volontaire. Ce test concluant a permis de lancer un recensement des besoins des communes pour tous les foyers qui ne sont pas en mesure de composter. Ce dimensionnement sera finalisé en 2025 avant déploiement.

Sur le volet biodéchets, la reconduction de la collecte saisonnière des végétaux a été validée par la majorité des élus de notre comité syndical. Elle répond à une volonté de service à la population mais occasionne une hausse des tonnages collectés au détriment des alternatives de gestion au jardin pourtant mobilisées en 2023.

Réduire, Réparer, Réutiliser et Recycler sera l'apanage de notre nouveau complexe déchetterie recyclerie situé à Pontault-Combaault. Le travail sur ce projet aura mobilisé les élus et les équipes. Les premières bases ont été posées cette année et les entreprises choisies. Ces deux installations permettront d'orienter les objets qui peuvent encore servir vers une nouvelle vie et, in fine, la valorisation de ce qui n'aura pas été accepté à la recyclerie. Cette valorisation est déjà en marche depuis des années et nos déchetteries affichent en 2024 une nette augmentation du taux global de valorisation. Le réemploi viendra conforter notre souci de contribuer à l'économie circulaire.

C'est également un bilan très positif que nous affichons cette année concernant le recyclage des emballages. Les performances de collecte se sont envolées grâce à l'extension des consignes de tri et les dotations en bacs adaptés aux nouveaux volumes. Au-delà de la valorisation matière, ces résultats permettent des soutiens financiers et des ventes qui sont indispensables à l'équilibre du budget du SIETOM sans augmenter la TEOM.

Une gestion financière rigoureuse est un socle indispensable pour l'avenir de la collectivité. A ce titre, le partenariat avec le SIETREM pour l'accueil de la collecte sélective et l'année prochaine d'une partie des ordures ménagères permet des coûts de traitement favorables pour le SIETOM.

L'avenir de notre service public passe également par une équipe qui assure des prestations de qualité. Un effort important de formation a été fait en 2024 pour professionnaliser encore davantage les agents qui font du SIETOM une collectivité dynamique et opérationnelle.

Dominique RODRIGUEZ
Président du SIETOM

Réalisation : SIETOM de la Région de Tournan-en-Brie
45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie
Impression : Imprimeries Morault (60)
Imprimé sur papier 100% recyclé
Version dématérialisée sur www.sietom77.com
(rubrique Publications)

Crédit photo : SIETOM – SIETREM – Re_fashion – ©123RF/
Natalias /Kalinavova /Lurii-Bukhta – ©Citeo/ Christian Malette /Jean-Michel de Forceville – JFS Architecte

Partenaires institutionnels :





PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SIETOM



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

POPULATION ET PÉRIMÈTRE DU SIETOM

Ses adhérents – Répartition des habitants (Communes, Communautés de Communes et d'Agglomération).

159 404 habitants

63 266 foyers

35 % habitat vertical

65 % habitat pavillonnaire

■ Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne : 38,7 %
(2 communes – 61 650 hab – 23 397 foyers)

■ Communauté de Communes Le Val Briard : 13,1 %
(13 communes – 20 874 hab – 8 498 foyers)

■ Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux : 12,5 %
(14 communes – 19 942 hab – 8 085 foyers)

■ Communauté de Communes Les Portes Briardes : 29,1 %
(5 communes – 46 457 hab – 18 935 foyers)

■ Communauté de Communes l'Orée de la Brie : 4,6 %
(2 communes – 7 394 hab – 3 116 foyers)

■ Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : 0,6 %
(2 communes – 910 hab – 316 foyers)

■ Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire : 1,4 %
(1 commune – 2 177 hab – 919 foyers)



SES INSTALLATIONS

- Siège social (Tournan-en-Brie)
- Quai de transfert des emballages (Tournan-en-Brie)
- Quai de transfert des ordures ménagères (Ozoir-la-Ferrière)
- Réseau de 6 déchetteries (Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière, Evry-Grégy-sur-Yerres, Fontenay-Trésigny, Roissy-en-Brie, Pontault-Combault)



SES COMPÉTENCES

Depuis 2022 : Syndicat mixte fermé pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères

Ses compétences sont :

- La collecte des déchets ménagers sur 39 communes, dont Pontault-Combault en régie depuis le 1er avril 2018
- Le traitement de l'ensemble des tonnages collectés sur les 39 communes

SON ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

COMITÉ SYNDICAL

97 délégués titulaires

85 délégués suppléants

5 réunions du comité syndical

5 réunions du bureau syndical

8 COMMISSIONS

- Appel d'offres
- Finances
- Communication et information
- Collecte des déchets
- Traitement des déchets
- Déchetteries
- CCES du PLPDMA
- CCSPL

BUREAU SYNDICAL



Dominique
RODRIGUEZ
Président



Dominique
BECQUART
1^{er} Vice-Président



Dominique
BENOIT
2^{ème} Vice-Président



Laurent
GAUTIER
3^{ème} Vice-Président



Marie-Laure
MORELLI
4^{ème} Vice-Présidente



Jean-Bernard
BLONDIN
5^{ème} Vice-Président



Jacqueline
MOERMAN
6^{ème} Vice-Présidente



Jean-Paul
BONVOISIN



Jonathan
CHAUMONT



Hocine
OUMARI



Stéphane
ROBERT



RESSOURCES INGÉNIERIE – PROJETS



RESSOURCES

(ressources humaines – finances – marchés publics – suivi juridique)

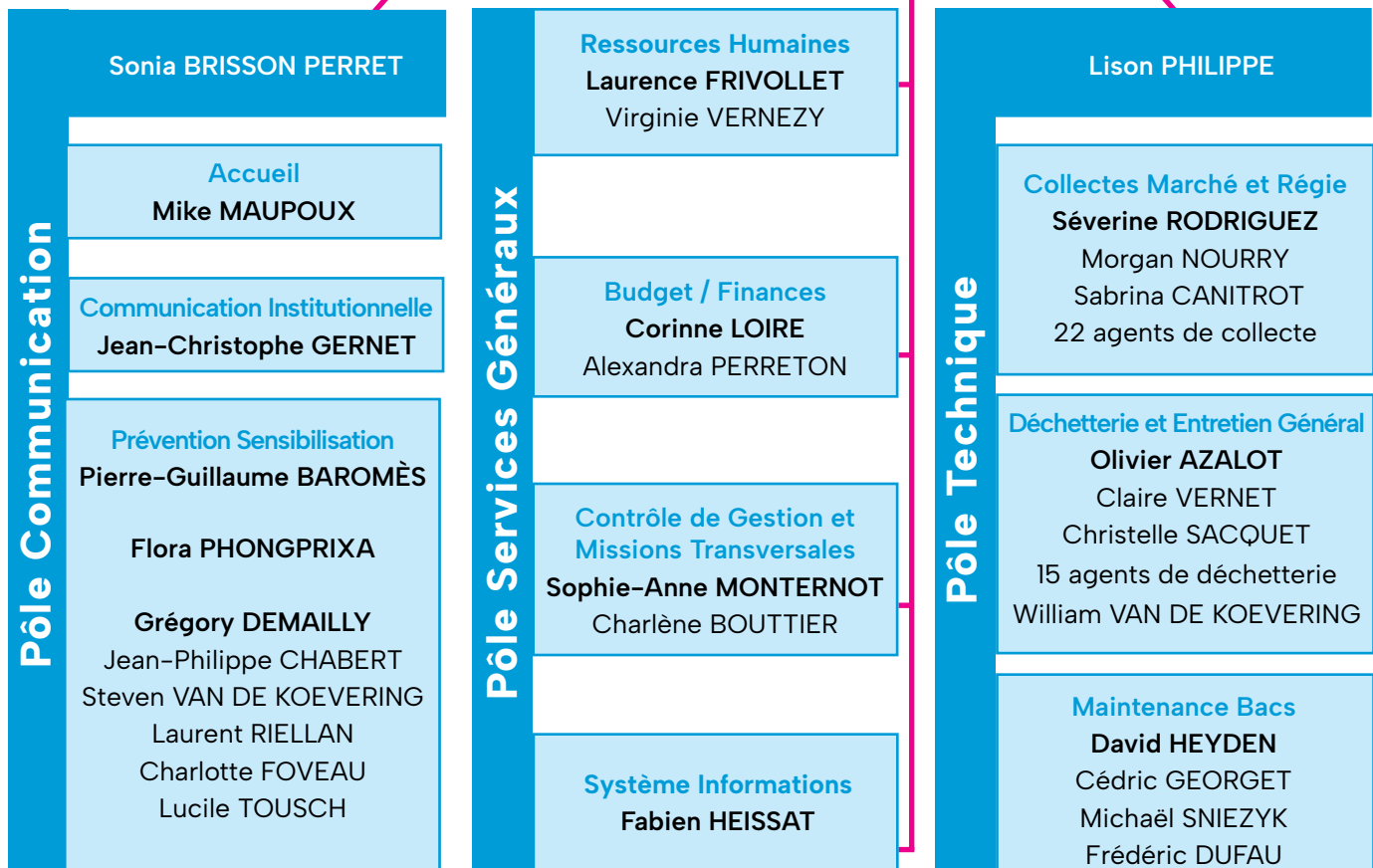
Ressources humaines (au 31/12/2024) :

- 33 agents au siège
- 22 agents de collecte
- 15 agents de déchetterie

Présidence
Dominique RODRIGUEZ

Direction Générale des Services
Émilie TILLY

Assistante de Direction et
Affaires Juridiques
Christine MAUCOLIN



Evènements marquants Ressources humaines :

- Mise en place des titres restaurant au 1er juillet 2024
- Mise en place au 1er octobre de la prévoyance pour les agents
- Gestion de la carrière des 51 agents titulaires dont :
 - Avancement de grade : 14 agents (5 de la filière administrative et 9 de la filière technique)
 - Lauréats de concours : 2 agents (1 de la filière administrative et 1 de la filière technique)

- **Création d'emplois nécessaire au bon fonctionnement des services :**
 - Emploi non permanent d'un agent au service maintenance
 - Emploi permanent d'une assistante administrative au service collecte
 - Emploi permanent d'un chargé de mission pour janvier 2025
- **Formations et concours :**
 - 41 agents formés et 2 000 heures de formation suivies

Formation	Nombre d'agents	Heures
Préparation concours	10	650
Nouveau logiciel Finances/RH	4	116
Permis poids lourds	2	427
Sauveteur Secouriste du Travail	16	224
Lutte contre le gaspillage alimentaire	4	128
Habilitation électrique	7	98
Conduite de chariots autoportés Cat 3	6	42
Autres formations (métier, intégration...)	14	315

Finances :

- Maintien des taux de la TEOM
- Traitement de 2 054 écritures par le service financier : 1 773 mandats et 281 titres
- Poursuite de la mise à jour de l'inventaire des immobilisations
- Adoption du compte financier unique (CFU) pour 2025
- Changement de logiciel pour mise en place début 2025

Marchés publics :

Notification des marchés suivants :

- Fourniture et pose de compacteurs à déchets et d'un pont bascule neufs
- Fourniture d'une chargeuse sur pneus neuve
- Fourniture de titres restaurants dématérialisés
- Transport et traitement des déchets issus des déchetteries :
 - Lot 1 : Transport et traitement d'une partie des déchets
 - Lot 2 : Traitement du tout-venant
 - Lot 3 : Transport et traitement des déchets dangereux des ménages
- Exploitation des quais de transfert du SIETOM :
 - Lot 1 : Exploitation des quais de transfert de déchets
 - Lot 2 : Prestation de transfert des déchets
 - Lot 3 : Prestation de traitement des ordures ménagères
- Travaux de construction et d'aménagement déchetterie-recyclerie à Pontault-Combault
 - Lot 1 : VRD
 - Lot 2 : Démolition
 - Lot 3 : Gros oeuvre
 - Lot 4 : Couverture-étanchéité
 - Lot 5 : Gabions
 - Lot 6 : Menuiserie extérieure bois
 - Lot 7 : Menuiserie intérieure
 - Lot 8 : Cloisons, doublage, plâtrerie
 - Lot 9 : Carrelage, faïence
 - Lot 10 : Serrurerie-métalleries
 - Lot 11 : Peinture/sol souple
 - Lot 12 : CVC-Plomberie
 - Lot 13 : CFO/CFA Electricité

INGÉNIERIE / PROJETS / ETUDES

Centre de tri :

- Pas de travaux majeurs en 2024 compte tenu du fonctionnement en quai de transfert
- Transfert des emballages au SIETREM depuis le 2 octobre 2022
- Maintien en activité (quai de déchargement des emballages, alvéoles verre, papier, carton)
- Pont bascule (location d'un pont bascule en remplacement du matériel d'origine devenu obsolète)

Siège :

- Pas de travaux extérieurs

Unité de Valorisation des Ordures Ménagères :

- Utilisation en quai de transfert pour les ordures ménagères

Déchetteries :

- Diverses réparations, notamment des grillages, suite à des intrusions sur le réseau
- Pontault-Combault : Etudes de Maîtrise d'Oeuvre pour la nouvelle déchetterie et recyclerie, passation des marchés de travaux et d'équipements, 1ère réunion de chantier.



Projets/ Etudes :

- Contrat d'objectifs annuel CITEO et Soutien à la Connaissance des Coûts
- Contrat de reprise des emballages issus de la collecte sélective et des cartons des déchetteries
- Campagne de caractérisations des ordures ménagères par CITEO
- Conventions avec le SIETREM pour :
 - le tri des emballages et le traitement des refus
 - le traitement d'une partie des Ordures ménagères du SIETOM à partir du 1er janvier 2025
- Phase de test biodéchets – Bilan – Préparation déploiement avec calibrage auprès des communes
- Solution logicielle unifiée pour la gestion des déchets ménagers
- Projet Textile Race pour 2025
- Point Horizon 2030 et poursuite stratégie à venir et actions à mettre en place



COMMUNICATION - PRÉVENTION



COMMUNICATION – PRÉVENTION

LA COMMUNICATION À DOMICILE

Nombre de personnes rencontrées

632

(700 en 2023)

LA COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Nombre d'habitants sensibilisés

829

(1 096 en 2023)

LA COMMUNICATION EN MILIEU SCOLAIRE

Nombre d'élèves sensibilisés

4 719

(5 058 en 2023)

NOMBRE d'ANIMATIONS SCOLAIRES

160

(146 en 2023)



A vos jardins à Ozoir-la-Ferrière



Journée portes ouvertes SIETOM

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site internet

Nombre de connexions

135 405

84 123 en 2023

Formulaires en ligne :

- compostage domestique
- contact (info@sietom77.com)
- livraison, réparation bacs de tri
- animations scolaires
- carte de déchetterie

Page Facebook

Nombre d'abonnés

1 764

1 542 en 2023

Nombre de publications

51

54 en 2023

Newsletter

Nombre d'abonnés

2 956

1 985 en 2023

Nombre de newsletters

28

9 en 2023



UN ACCUEIL POLYVALENT



L'ACCUEIL TELEPHONIQUE

Gestion des appels au standard

7 770

(5 493 en 2023)

LA RÉPONSE ECRITE

Gestion des mails info@sietom77.com

3 689

(3 012 en 2023)

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Sietom infos imprimés et distribués

2 numéros

en 64 000 exemplaires



n° 56 mai 2024



n° 57 novembre 2024

Nombre d'outils pour soutenir les actions

37



Quinzaine du compostage



Sticker bac vert



Carnet anti-gaspi



Document remis lors de
la livraison des bacs
d'ordures ménagères



Mémo déchetterie

LA COMMUNICATION À DESTINATION DES ADHÉRENTS

- Mise à disposition d'outils de communication (guide, «stop pub», flyers, affiches...)
- Rédaction d'articles
- Point communication comités syndicaux
- Rapport annuel
- Réunion publique
- Réunion bureaux municipaux ou communautaires



Flyers dépôts encombrants
Chevry-Cossigny
et Ozoir-la-Ferrière



Opération communale
Ozoüer-le-Voulgis



Affiche sensibilisation
Argentières



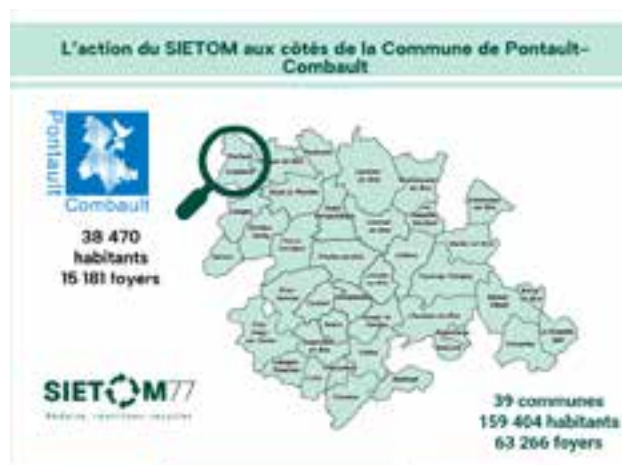
Rapport annuel



Réunion Taxe Incitative au siège de la
Communauté de Communes
du Val Briard



Réunion publique à Presles-en-Brie



Synthèse accompagnement SIETOM
Bureau Municipal Elargi Pontault-Combault

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Compostage en habitat individuel

Le SIETOM accentue ses sensibilisations et dotations en accueillant les habitants les lundis, mercredis et samedis pour permettre au plus grand nombre de participer.

1 138

composteurs distribués

(1 383 en 2023)

50

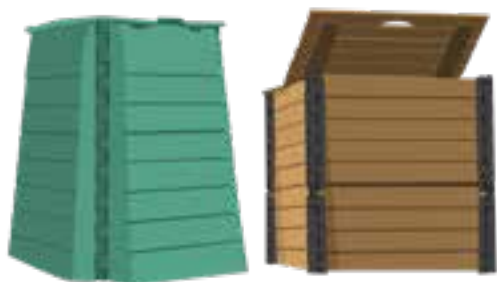
réunions organisées

(54 en 2023)

9 256

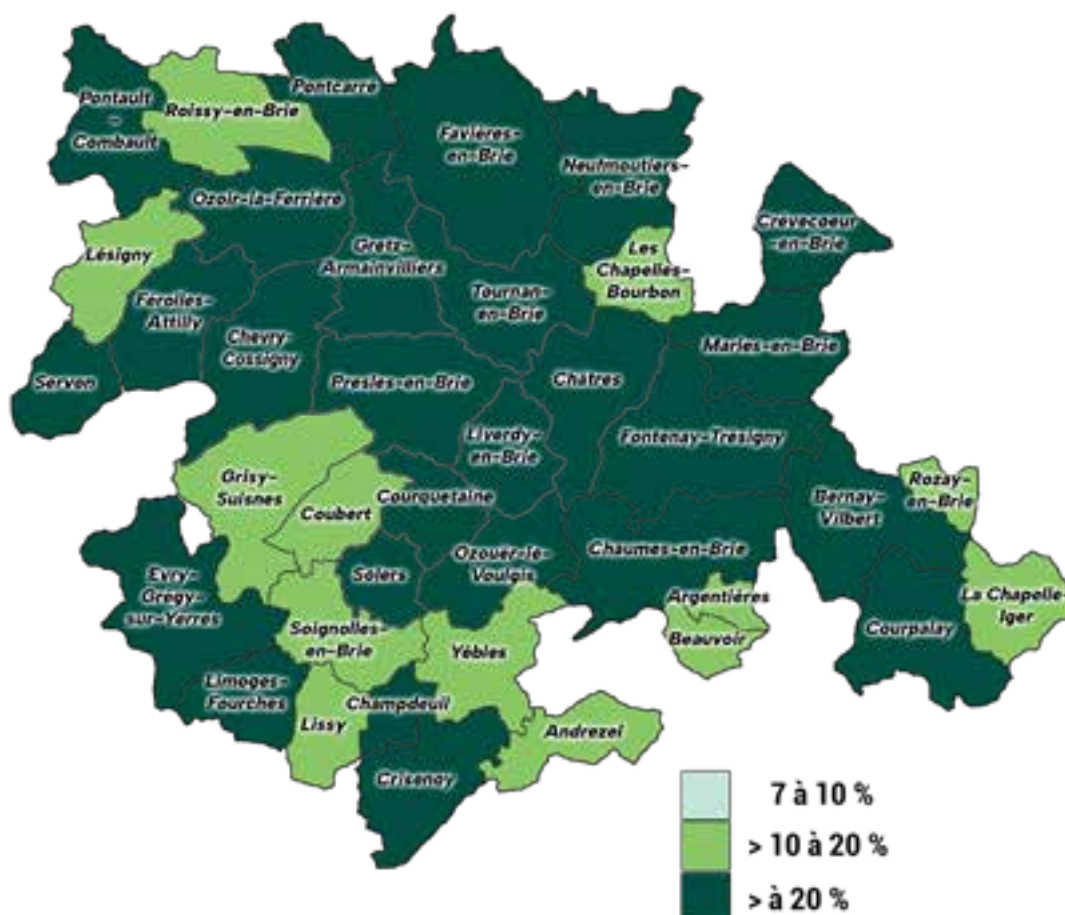
foyers équipés
depuis 2009

(8 119 en 2023)



Répartition des maisons équipées en composteur en 2024

Taux d'équipement moyen **22,28 %** (19,55 % en 2023)



La sensibilisation : une étape essentielle pour garantir la qualité de la pratique

Les élus du SIETOM ont opté depuis 2015 pour la gratuité des dotations en composteur afin de faciliter le déploiement de la pratique. En revanche, pour garantir sa pérennité, la sensibilisation avant le retrait du composteur est indispensable.

Sensibilisations du SIETOM

Sur les communes

15

Bernay-Vilbert
Chevry-Cossigny
Crisenoy
Ozoir-la-Ferrière (3)
Ozouër-le-Voulgis (2)
Pontault-Combault (5)
Servon
Solers

313 composteurs

(14 réunions et 330 composteurs distribués en 2023)

Au siège du SIETOM

35

806 composteurs **+ 19**
livraisons pour Personnes à Mobilité Réduite

(40 réunions et 1 053 composteurs distribués en 2023)

Sites collectifs équipés

11

2 résidences
8 espaces autonomes
(crèche, cimetière, scolaire...)
1 quartier

(8 sites en 2023)

L'engagement du SIETOM auprès de la Région Ile-de-France

Dans le cadre du dispositif «Zéro déchet et économie circulaire», le SIETOM bénéficie d'un soutien financier de 35 % des dépenses d'investissement pour l'acquisition des composteurs dans le respect du projet présenté pour l'obtention de la subvention régionale.

L'engagement du SIETOM auprès de l'ADEME

Dans le cadre du dispositif «Fonds vert – Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires», le SIETOM bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME portant sur l'emploi de la chargée de mission bio-déchets et des dépenses dédiées au tri à la source des biodéchets.

L'inscription du SIETOM dans ces dispositifs contribue à l'atteinte des objectifs régionaux inscrits au PRPGD (Plan Régional de prévention et de gestion des déchets) de réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés, et de déployer le compostage de proximité.



Le tri à la source des biodéchets

Un groupe de travail a été constitué en 2023 pour décider de la méthodologie permettant de répondre à la généralisation du tri à la source des biodéchets voulue par la loi AGECL au 1er janvier 2024.

■ Les trois principes retenus :

- Le compostage est la réponse prioritaire pour les habitats disposant d'un jardin ou d'un espace vert
- Une collecte en point d'apport volontaire sera proposée là où le compostage ne peut pas se mettre en place
- Le SİETOM ne proposera pas de collecte en porte-à-porte

■ Les résultats de la phase test en 2024 :

Accès Point d'Apport Volontaire (PAV)	Commune	Tonnage évalué (kg)
Avec contrôle <i>(badge nominatif)</i>	Coubert	597,60
	Fontenay-Trésigny	459,60
	Solers	557,10
	Chevry-Cossigny	711,00
	Total	2 325,30
Sans contrôle <i>(accès libre)</i>	Tournan-en-Brie	3 102,50
	Rozay-en-Brie	2 945,50
	Pontault-Combault 1	1 646,60
	Pontault-Combault 2	830,10
	Total	8 524,70
Total général pour 8 PAV sur 7 communes		10 850 kg



■ Le recensement 2024 avant déploiement en 2025 :

Rendez-vous organisés	Communes intéressées	Recensement prévisionnel fin décembre 2024
17 rendez-vous en mairie <i>du 16 octobre au 19 décembre</i>	12 communes	44 PAV <i>en complément des 8 déjà installés</i>

Fin 2024, le recensement n'est pas clôturé et les communes sont invitées à se manifester pour permettre de calibrer précisément les éléments du déploiement :

- Acquisition des PAV
- Organisation et dimensionnement de la collecte
- Traitement des biodéchets

Collecte des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC)

Pour optimiser la qualité de la collecte, et détourner encore davantage de TLC des ordures ménagères, le SIETOM maintient son partenariat avec le Relais Nord Est Ile-de-France.

D'autres dispositifs (autres bornes, associations...) existent parallèlement sur le territoire et permettent de répondre à tous les besoins.

88

bornes réparties sur le territoire

(81 en 2023)

530,45 T

(542,08 T en 2023)

dont

277,95 T

(274,72 T en 2023)

144,70 T

dans les communes
(158,79 T en 2023)

133,25 T

dans les déchetteries
(115,93 T en 2023)

49

bornes conventionnées
(48 en 2023)



Préparation de la Textile Race 2025



Pour sensibiliser encore davantage à la collecte des TLC, le SIETOM a répondu à l'appel à expérimentations REBOOST lancé par Refashion l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures.

La Textile Race est un programme de sensibilisation qui engage des écoles dans un concours autour de la collecte des TLC, tout en intégrant d'autres défis pour promouvoir des pratiques écoresponsables et l'éducation à la durabilité.

La phase de préparation en 2024 a consisté à :

- sélectionner les communes n'ayant pas de Point d'Apport Volontaire sur leur territoire ou ayant un ratio de collecte inférieur à la moyenne du SIETOM sur les 4 dernières années.
- Inviter les écoles élémentaires de ces communes à se porter volontaires.

Re_fashion

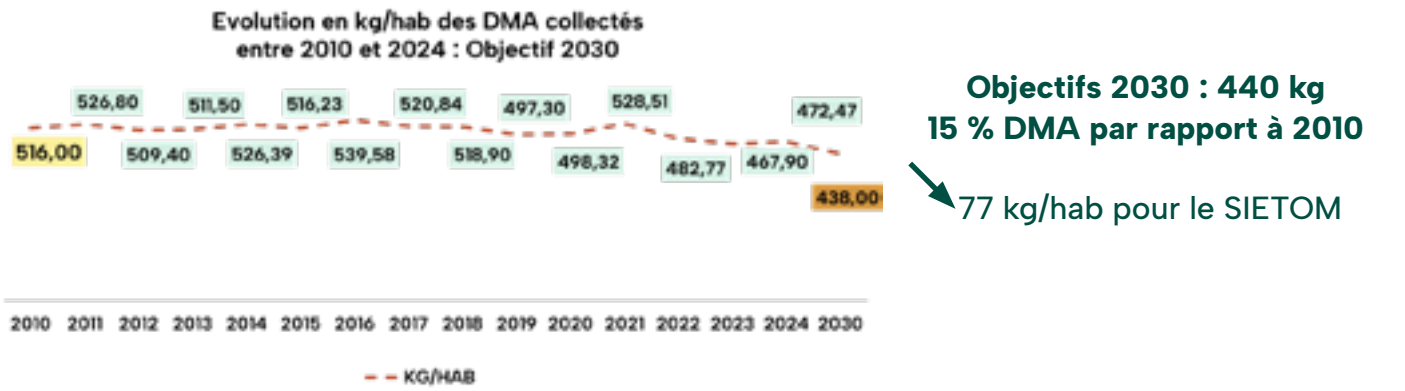


LE RELAIS



Bilan 2024 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

Document de planification territoriale, il couvre la période 2019–2025 et définit des objectifs pour permettre de contribuer à la baisse des DMA de 15 % par rapport à 2010.



	Objectif 2024	Réalisé 2024	Bilan/Objectif	Objectif 2025
Action A1 : Opération compostage individuel				
Composteurs individuels distribués	1 012	1 138	112%	89%
Action A2 : Poursuivre et développer le compostage collectif et en espace public				
Site de compostage partagé	14	3	25%	27%
Action B6 : Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaires vers le grand public				
Action de sensibilisation	2	2	100%	50%
Action D9 : Promouvoir le réemploi, la réparation				
Atelier/Animation	4	2	50%	23%
Action D10 : Déploiement de la collecte du textile				
Action de récupération	5	10	200%	80%
Action E11 : Animations ludiques auprès des jeunes publics				
Elèves sensibilisés	6 000	4 719	79%	43%

Actions prévues sur l'année 2025 :

Actions en lien avec les biodéchets :

- Maintien de l'intensification des dotations en composteurs
- Diagnostic complet du compostage collectif
- Equipement de 6 sites diagnostiqués fin 2024
- Déclenchement des projets de compostage partagé avec les communes qui n'ont pas souhaiter installer de PAV biodéchets
- Déploiement des PAV biodéchets
- Prêt de broyeur aux communes et EPCI

- Formation guide composteur pour 3 agents
- Formation «végétaux retour à la terre» pour 2 agents

Actions en lien avec le Textile :

- Textile Race 2025

Actions en lien avec la sensibilisation :

- Brochure communale
- Réflexion sur la refonte du formulaire d'inscriptions aux animations scolaires



PRÉ-COLLECTE - COLLECTE



PRÉ-COLLECTE

LES BACS DE TRI SÉLECTIF

Les 39 communes du territoire sont conteneurisées pour la collecte sélective, ce qui représente

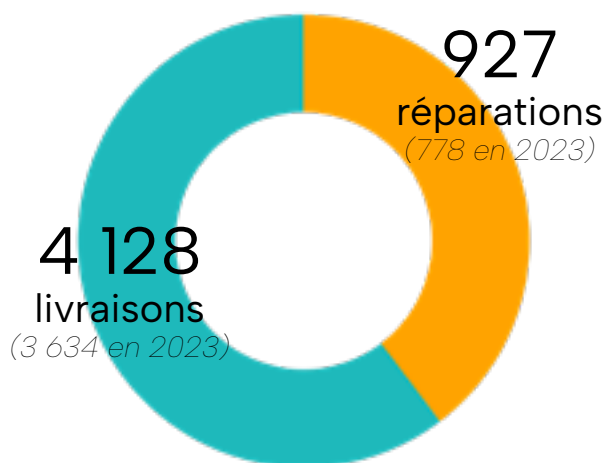
107 635 bacs fin 2024 (105 972 fin 2023)

Le service Maintenance assure :

- la livraison et la réparation des bacs de tri sélectif
- l'entretien du parc de bornes d'apport volontaire
- la sensibilisation des nouveaux habitants aux consignes de tri au moment de la livraison des bacs lorsqu'ils sont présents à leur domicile



107 635
bacs de collecte sélective
(105 972 en 2023)



5 055
interventions (*)
(4 112 en 2023)

dont **2 172**
rendez-vous pris en ligne

(*) Une intervention peut occasionner plusieurs opérations de maintenance

LES SACS DE PRÉ-COLLECTE EMBALLAGES

Les **communicants de proximité** distribuent ces sacs aux foyers résidant en habitats collectifs à l'occasion d'opérations de sensibilisation en porte-à-porte ou en pied d'immeuble.

Ces sacs permettent le transport des recyclables jusqu'au local propre.

176 sacs ont été distribués en 2024 (364 en 2023)



LA CAMPAGNE DE DOTATION EN BACS D'ORDURES MENAGERES

Le SIETOM a lancé en septembre 2023 une campagne de dotation en bac d'ordures ménagères. Cette dotation s'est organisée selon 3 phases sur tout le territoire jusqu'en décembre 2024.

Objectifs de cette dotation :

- Moderniser la prestation de collecte avec un bac normé permettant l'accroche au lève-conteneur de la benne
- Favoriser la propreté des rues
- Adapter la taille du bac à la composition des foyers
- Faciliter l'identification du bac et la prise en charge de sa maintenance (réparations, changement de volume) grâce à la puce intégrée

Clôture de la prestation externalisée des dotations :

	PHASES	BACS LIVRÉS
	Phase 1	12 822
	Phase 2	15 937
	Phase 3	14 790

■ Septembre à décembre 2023

■ Janvier à juin 2024

■ Juillet à décembre 2024



Suivi et interventions du SIETOM :

Les agents du service maintenance ont pris en charge les changements de volume à la demande : 236 bacs ont été changés en 2024 (adaptation du volume).

En partenariat avec le service communication,

- des réunions de travail ont été organisées avec les bailleurs les plus importants du territoire.

Objectifs :

- Recensement par collectif (nombre de logements et d'habitants...)
- Adaptation du planning de livraison en fonction de l'état des bacs en place
- Livraison au fil des besoins

Le service maintenance s'est doté d'un camion à hayon pour gérer les volumes conséquents

- le recensement des besoins en bacs d'ordures ménagères des bâtiments municipaux a débuté, couplé à une analyse de l'ensemble des contenants fournis par le SIETOM.



LES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Le schéma de collecte sur le territoire est également composé d'un dispositif complémentaire en apport volontaire pour :

- Les surplus de verre
- Le papier exclusivement collecté en apport volontaire

Rappel : la mise en place de l'extension des consignes de tri sur les communes du SIETOM n'a pas intégré le papier. Ce choix économique s'explique par les conditions du marché de collecte actuel qui prendra fin en 2025.

Le papier pèse beaucoup plus lourd que les emballages et la prestation de collecte est dimensionnée sur un coût à la tonne. Si le papier avait été ajouté aux emballages, le coût de collecte aurait augmenté de près de 460 000 € HT/an.

Les bornes d'apport volontaire (BAV) sur le territoire



134

BAV verre

(134 en 2023)

185

BAV papier

(185 en 2023)

De nouvelles bornes en acier galvanisé remplacent progressivement les bornes en PEHD. Cubiques, elles ont la même capacité à recevoir 4 m³ de verre ou de papier.

LES SACS DE PRÉ-COLLECTE PAPIER

Les communicants de proximité fournissent ces sacs aux écoles et administrations lors de leurs sensibilisations sur le tri du papier.

Ces sacs permettent d'effectuer un tri dans les classes ou dans les bureaux avant de rejoindre la borne d'apport volontaire.

32 sacs ont été distribués en 2024 à l'occasion de sensibilisations de 505 enfants répartis dans 3 écoles.



LE RECYCLAGE DU MATERIEL HORS D'USAGE

La réparation des bacs et des bornes d'apport volontaire est privilégiée grâce aux différentes interventions de notre service Maintenance.

Lorsque le matériel n'est pas réparable, il est stocké et récupéré par une société spécialisée dans le recyclage des plastiques.

Sont concernés lorsqu'ils sont hors d'usage :

- Cuves et couvercles des bacs
- Composteurs en plastique
- Bornes découpées en morceaux

29,48 t
Tonnage de PEHD recyclé
(22,62 T en 2023)



Chargement des bacs hors d'usage pour recyclage

COLLECTE

CARTE DES FRÉQUENCES DE COLLECTE

Communes périmètre 1

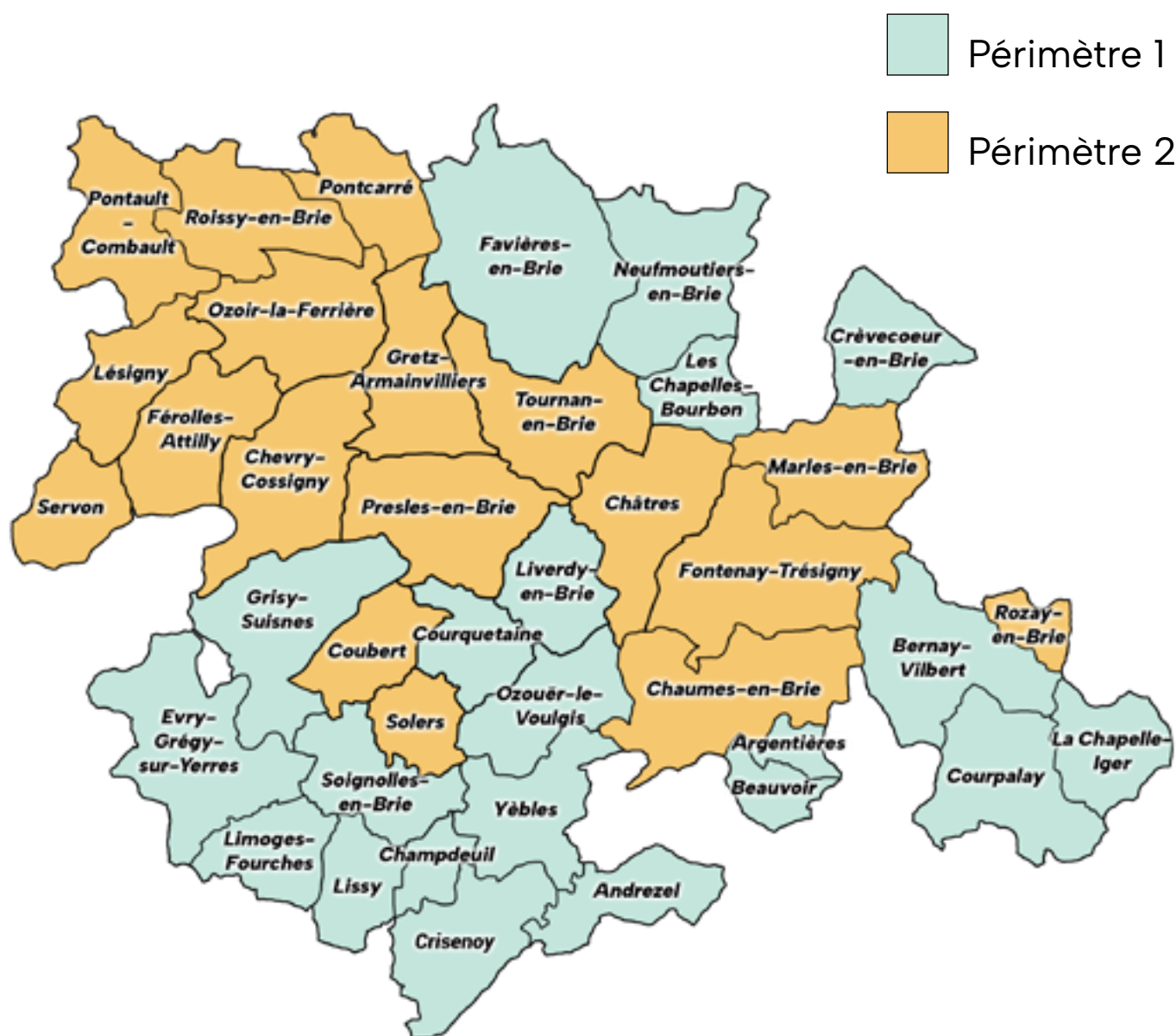
Ordures ménagères :
1 fois par semaine

Collecte sélective :
toutes les 2 semaines

Communes périmètre 2

Ordures ménagères :
2 fois par semaine

Collecte sélective :
1 fois par semaine



COLLECTE SÉLECTIVE (emballages – verre – papier)

LES EMBALLAGES

LA COLLECTE

Zone : 39 communes
38 communes (Prestataire Sepur)
1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)
Population 2024 : 159 404
Mode de collecte : Porte-à-porte
Fréquence :
21 communes toutes les 2 semaines (C0,5)
18 communes toutes les semaines (C1)



**Tonnages emballages
2024**

6 526,24 t

Tonnages Sepur

5 080,68 t

**Tonnages
Pontault-Combault**

1 445,56 t

Ratio kg/hab

40,94 kg

LES TONNAGES

	2022	2023	2024
Tonnages Sepur	3 999,48	4 661,54	5 080,68
Kg / Habitant	33,45	38,89	42,01
Tonnages Pontault	1063,06	1 260,06	1 445,56
Kg / Habitant	28,10	33,33	37,58
Tonnage total	5 062,54	5 921,60	6 526,24
kg/hab 39 communes	32,16	37,56	40,94

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (ECT)

Conformément à la loi AGECL, le SIETOM a déployé ses moyens opérationnels pour une mise en place effective de l'Extension des Consignes de Tri début octobre 2022.

OBJECTIFS

- Simplifier le geste de tri
- Augmenter les performances de collecte et renforcer la valorisation matière par le recyclage
- Diminuer la quantité d'ordures ménagères incinérées/enfouies (baisse de la TGAP) en redirigeant vers le recyclage l'ensemble des emballages

SUIVI DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Performance de collecte des emballages / 2022



- Performance de collecte du verre / 2022



- Performance de collecte du papier / 2022 *



* Collecte en point d'apport volontaire

INCIDENCE SUR LA DOTATION EN BAC

- Modification des volumes à la demande des foyers : 1 305 bacs jaunes ont été changés pour correspondre à la nouvelle réalité du volume des emballages
- 287 bacs jaunes ont été changés à l'initiative du service maintenance du SIETOM lors d'interventions pour réparation afin d'anticiper les augmentations de volume

A noter que la campagne de dotation en bacs d'ordures ménagères a eu une incidence importante sur les demandes des habitants qui ont bénéficié de réparations de leur bac jaune ou d'une adaptation du volume de ce dernier.

COLLECTEURS



Sepur

Échéance contrat collecte emballages

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes

8

Benne de collecte 3,5 tonnes

1

Kilomètres annuels

127 310 km (emballages + verre)

Consommation GNV annuelle

134 847 kg

Régie

(Commune : Pontault-Combault)

Bennes de collecte 26 tonnes

6

Bennes de collecte 3,5 tonnes

2

Kilomètres annuels

41 672 km (emballages) + 24 717 km (verre)

Consommation GNV annuelle

18 319 kg (emballages) + 10 865 kg (verre)

Consommation Gasoil annuelle (*)

4 088 L (emballages) + 1 964 L (verre)

(*) Consommation gasoil générée par le recours aux mini-bennes et à une benne de remplacement



LE VERRE

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2024 : 159 404

Mode de collecte : Porte-à-porte

Fréquence :

21 communes toutes les 2 semaines (C0,5)

18 communes toutes les semaines (C1)



Tonnages verre 2024

4 068,72 t

Tonnages Sepur

3 250,68 t

Tonnages Pontault-Combault

818,04 t

Ratio kg/hab

25,52 kg

LES TONNAGES

	2022	2023	2024
Tonnages Sepur	3 368,92	3 282,58	3 250,68
Kg / Habitant	28,17	27,39	26,88
Tonnages Pontault	866,56	837,16	818,04
Kg / Habitant	22,91	22,14	21,26
Tonnage total	4 235,48	4 119,74	4 068,72
kg/hab 39 communes	26,91	26,13	25,52

LE VERRE ET LE PAPIER

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Zone : 39 communes

Population 2024 : 159 404

Apport volontaire

Fréquence : En fonction du taux de remplissage

LES TONNAGES

VERRE				PAPIER			
	2022	2023	2024		2022	2023	2024
Tonnes	279,32	260,74	283,78	Tonnes	875,54	781,84	777,20
Kg / Hab	1,77	1,65	1,78	Kg / Hab	5,56	4,96	3,86



Collecteur

Apport volontaire

MINÉRIS

Échéance contrat :

31 décembre 2025

LES ENCOMBRANTS

LA COLLECTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2024 : 159 404

Modes de collecte :

Porte-à-porte pour 38 communes

Sur rendez-vous à Pontault-Combault

Fréquence :

1 collecte mensuelle



Collecte des encombrants

Tonnages encombrants 2024

2 602,56 t

Tonnages Sepur

2 539,02 t

Tonnages Pontault-Combault

63,54 t

Ratio kg/hab

16,33 kg

LES TONNAGES

	2022	2023	2024
Tonnages Sepur	2 831,44	2 459,78	2 539,02
Kg / Habitant	23,68	20,52	21
Tonnages Pontault	82,74	80,26	63,54
Kg / Habitant	2,19	2,12	1,65
Tonnage total	2 914,18	2 540,04	2 602,56
kg/hab 39 communes	18,51	16,11	16,33

PONTAULT-COMBAULT

Les tonnages d'encombrants collectés sur rendez-vous à Pontault-Combault sont envoyés dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D.).

717 rendez-vous ont permis de collecter **63,54** tonnes. (948 rendez-vous en 2023)

COLLECTEURS



Sepur

Échéance contrat collecte encombrants

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes

2

Kilomètres annuels

48 316 km

Consommation GNV annuelle

51 176 kg

Régie

(Commune : Pontault-Combault)



Benne de collecte 26 tonnes

1

Kilomètres annuels

3 561 km

Consommation GNV annuelle

1 565 kg

LES ORDURES MÉNAGÈRES

LA COLLECTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2024 : 159 404

Mode de collecte : Porte-à-porte

Fréquence :

21 communes une fois par semaine (C1)

18 communes deux fois par semaine (C2)



Tonnages
ordures ménagères 2024

37 280,80 t

Tonnages Sepur

28 051,26 t

Tonnages Pontault-Combault

9 229,54 t

Ratio kg/hab

233,88 kg

LES TONNAGES

	2022	2023	2024
Tonnages Sepur	31 770,89	28 121,68	28 051,26
Kg / Habitant	265,68	234,62	231,96
Tonnages Pontault	9 971,50	9 098,28	9 229,54
Kg / Habitant	263,62	240,67	239,92
Tonnage total	41 742,39	37 219,96	37 280,80
kg/hab 39 communes	265,19	236,07	233,88

COLLECTEURS



Sepur

Échéance contrat collecte ordures ménagères

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes

13

Benne de collecte 3,5 tonnes

1

Kilomètres annuels

308 870 km

Consommation GNV annuelle

327 155 kg

Régie

(Commune : Pontault-Combault)

Bennes de collecte 26 tonnes

6

Bennes de collecte 3,5 tonnes

2

Kilomètres annuels

80 991 km

Consommation GNV annuelle

35 603 kg

Consommation Gasoil annuelle (*)

8 064 L

(*) Consommation gasoil générée par le recours aux mini-bennes et à une benne de remplacement



LES BIODECHETS

LA COLLECTE DES VEGETAUX

La collecte temporaire des végétaux mise en place en 2023 a été renouvelée pour 2024.

- Zone : 39 communes
- 38 communes (Prestataire Sepur)
- 1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)
- Population 2024 : 159 404
- Mode de collecte : Porte-à-porte
- Fréquence :
- Saisonnalité : mi-mars mi-novembre
- 1 collecte toutes les 2 semaines (C0,5)



Tonnages
végétaux 2024
1 386,21 t

Tonnages Sepur
1 124,09 t

Tonnages Pontault-Combault
262,12 t

Ratio kg/hab
8,70 kg

	2023	2024
Tonnages Sepur	699,63	1 124,09
Kg / Habitant	5,84	9,30
Tonnages Pontault	142,56	262,12
Kg / Habitant	3,77	6,81
Tonnage total	842,19	1 386,21
kg/hab 39 communes	5,34	8,70

COLLECTEURS



Sepur

Échéance contrat collecte végétaux

31 décembre 2025

Benne de collecte 26 tonnes

1 à 2

Kilomètres annuels et consommation GNV

Pas de benne dédiée

Intégration à la flotte des véhicules de collecte

Régie
(Commune : Pontault-Combault)



Bennes de collecte **végétaux** 26 tonnes
2

Bennes de collecte **végétaux** 3,5 tonnes
2

Kilomètres annuels
7 728 km

Consommation GNV annuelle
3 397 kg

Consommation Gasoil annuelle (*)
857 L

(*) Consommation gasoil générée par le recours aux mini-bennes et à une benne de remplacement

LES BIODECHETS

LA COLLECTE DES RESTES ALIMENTAIRES

Zone : 7 communes

Collecte en régie

8 bornes test

Fréquence : 1 fois par semaine



Tonnages
restes alimentaire 2024
10,60 t

COLLECTEUR

Régie

Benne de collecte 3,5 tonnes

1

Kilomètres annuels

3 746 km

Consommation Gasoil annuelle

129 kg

SIET  **M77**
Réduire, réutiliser, recycler



6 DÉCHETTERIES

Pontault-Combault

42 896 passages

(42 190 en 2023)

Roissy-en-Brie

46 437 passages

(43 054 en 2023)

Ozoir-la-Ferrière

61 578 passages

(58 486 en 2023)

Gretz-Armainvilliers

43 944 passages

(40 226 en 2023)

Fontenay-Trésigny

37 618 passages

(37 722 en 2023)

Évry-Grégy-sur-Yerres

31 195 passages

(29 947 en 2023)

Nombre de passages en 2024

Ozoir-la-Ferrière	61 578
Roissy-en-Brie	46 437
Gretz-Armainvilliers	43 944
Pontault-Combault	42 896
Fontenay-Trésigny	37 618
Évry-Grégy-sur-Yerres	31 195

ACCÈS

Conditions d'accès :

- réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM
- autorisé aux véhicules de moins de 3,5 tonnes
- soumis à chaque passage à la présentation d'une carte d'accès et d'une pièce d'identité au même nom (une seule carte par véhicule)

Demande de carte :

- Voie postale
- Formulaire en ligne



Contrôle à l'entrée de la déchetterie



Mémo déchetterie pour les usagers



Nombre de cartes créées
3 120

2 690 nouvelles cartes
(2 794 en 2023)

430 cartes renouvelées
(380 en 2023)

[illegible]

Horaires des déchetteries

LES TONNAGES

22 378,08 t

140,39 kg / hab

	2022	2023	2024
Ozoir-la-Ferrière	3 876,84	4 814,88	4 989,81
Pontault-Combault	3 591,39	3 546,74	3 358,70
Fontenay-Trésigny	3 532,52	3 697,91	3 565,93
Roissy-en-Brie	3 654,08	3 557,26	3 699,82
Gretz-Armainvilliers	3 327,70	3 385,81	3 602,59
Evry-Grégy-sur-Yerres	2 899,75	3 083,56	3 161,24
6 déchetteries	20 882,29	22 086,16	22 378,08
Kg / Habitant	132,66	140,08	140,39

TYPOLOGIE DES DÉCHETS ET VALORISATION

23 FLUX TRIÉS

en 2024

	2022	2023	2024
GRAVATS	6 277,16 t 39,88 kg/hab	5 829,96 t 36,98 kg/hab	5 479,44 t 34,37 kg/hab
TOUT-VENANT	4 877,34 t 30,99 kg/hab	4 708,20 t 29,86 kg/hab	4 134,60 t 25,94
VEGETAUX	5 120,48 t 32,53 kg/hab	6 650,62 t 42,18 kg/hab	7 492,80 t 47,01 kg/hab
MOBILIER	1 798,64 t 11,44 kg/hab	2 003,26 t 12,71 kg/hab	2 242,04 t 14,07 kg/hab
BOIS	1 057,98 t 6,72 kg/hab	1 085,19 t 6,88 kg/hab	1 147,30 t 7,20 kg/hab
DEEE Déchets Electriques Electroniques	586,95 t 3,73 kg/hab	589,80 t 3,74 kg/hab	619,31 t 3,89 kg/hab
MÉTAUX	533,61 t 3,39 kg/hab	485,67 t 3,08 kg/hab	477,91 t 3,00 kg/hab
CARTONS	257,88 t 1,64 kg/hab	281,30 t 1,78 kg/hab	290,92 t 1,83 kg/hab
DDM Déchets Dangereux des Ménages	166,83 t 1,06 kg/hab	195,31 t 1,24 kg/hab	189,76 t 1,19 kg/hab
TEXTILES	102,14 t 0,65 kg/hab	115,93 t 0,74 kg/hab	133,25 t 0,84 kg/hab
BATTERIES	26,24 t 0,17 kg/hab	25,45 t 0,16 kg/hab	30,19 t 0,19 kg/hab
HUILES DE VIDANGE	28,85 t 0,18 kg/hab	29,70 t 0,19 kg/hab	31,86 t 0,20 kg/hab
PNEUS	20,60 t 0,13 kg/hab	26,06 t 0,17 kg/hab	17,54 t 0,11 kg/hab
CAPSULES CAFE	10,58 t 0,07 kg/hab	2,78 t 0,02 kg/hab	2,74 t 0,02 kg/hab

	2022	2023	2024
PILES	6,92 t 0,04 kg/hab	7,25 t 0,05 kg/hab	5,91 0,04
HUILES ALIMENTAIRES	6,03 t 0,04 kg/hab	5,30 t 0,03 kg/hab	4,80 0,03
RADIOGRAPHIES	0,95 t 0,01 kg/hab	1,31 t 0,01 kg/hab	1,23 0,01
CARTOUCHES D'ENCRE	1,21 t 0,01 kg/hab	1,23 t 0,01 kg/hab	1,34 0,01
LAMPES ET NÉONS	1,90 t 0,01 kg/hab	4,40 t 0,03 kg/hab	1,38 0,01
OUTILS DU PEINTRE	–	1,93 t 0,01 kg/hab	2,54 0,02
ABJ thermiques Articles de Bricolage et de Jardin	–	8,76 t 0,06 kg/hab	8,68 0,05
ASL Articles de Sport et de Loisirs	–	21,21 t 0,13 kg/hab	40,66 0,26
ABJ non thermiques Articles de Bricolage et de Jardin	–	5,55 t 0,04 kg/hab	21,88 0,14



	2022	2023	2024
Valorisation annuelle	75,57 %	78,08 %	87,93 %

La nette évolution de la valorisation en 2024 s'explique par le mode de traitement des encombrants qui, contractuellement, comprend une valorisation de 38 % du gisement contre aucune les années précédentes.





LE TRAITEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

LES EMBALLAGES



Sepur
5 080,68 t
4 661,54 t en 2023



Pontault-Combault
1 445,56 t
1 260,06 t en 2023



Déchetteries (cartons)
291,60 t
267,40 t en 2023

6 817,84 tonnes entrantes

6 189 t en 2023



Centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes
(depuis le 3 octobre 2022)

4 935,06 tonnes valorisées

(hors refus et cartons déchetteries)

5 041,92 t en 2023

Carton



3 323,28 t
3 136,33 t en 2023

Plastique



741,04 t
911,76 t en 2023

Acier



191,02 t
304,47 t en 2023

Flux
développement



309,60 t
322,64 t en 2023

Brique
alimentaire



133,14 t
148,68 t en 2023

Aluminium



89,52 t
118,56 t en 2023

Films PE



147,46 t
99,48 t en 2023

Refus

1 126,72 t
1 025,36 t en 2023

LE VERRE



Stockage casier à verre

Sepur
3 250,68 t
3 282,58 t en 2023

Pontault-Combault
818,04 t
837,16 t en 2023

Minéris
283,78 t
260,74 t en 2023

Apports extérieurs
5,14 t
Aucun apport en 2023



4 357,64 tonnes entrantes
4 380,48 t en 2023

4 269,36 tonnes valorisées
4 254,32 t en 2023

LE PAPIER



Stockage alvéole papier

Minéris
777,20 t
781,84 t en 2023

Apports extérieurs
3,86 t
2,92 t en 2023



781,06 tonnes entrantes
784,76 t en 2023

746,47 tonnes valorisées
792,34 t en 2023

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sepur	Pontault-Combault	Camping (sous convention)
28 051,26 t	9 229,54 t	8,98 t
<i>28 121,68 t en 2023</i>	<i>9 098,28 t en 2023</i>	<i>11,68 t en 2023</i>



Quai de transfert

37 289,78 tonnes entrantes
37 231,64 t en 2023



Transfert

37 179,97 tonnes traitées
37 004,74 t en 2023

Incinération

31 150,31 t
29 603,40 t en 2023

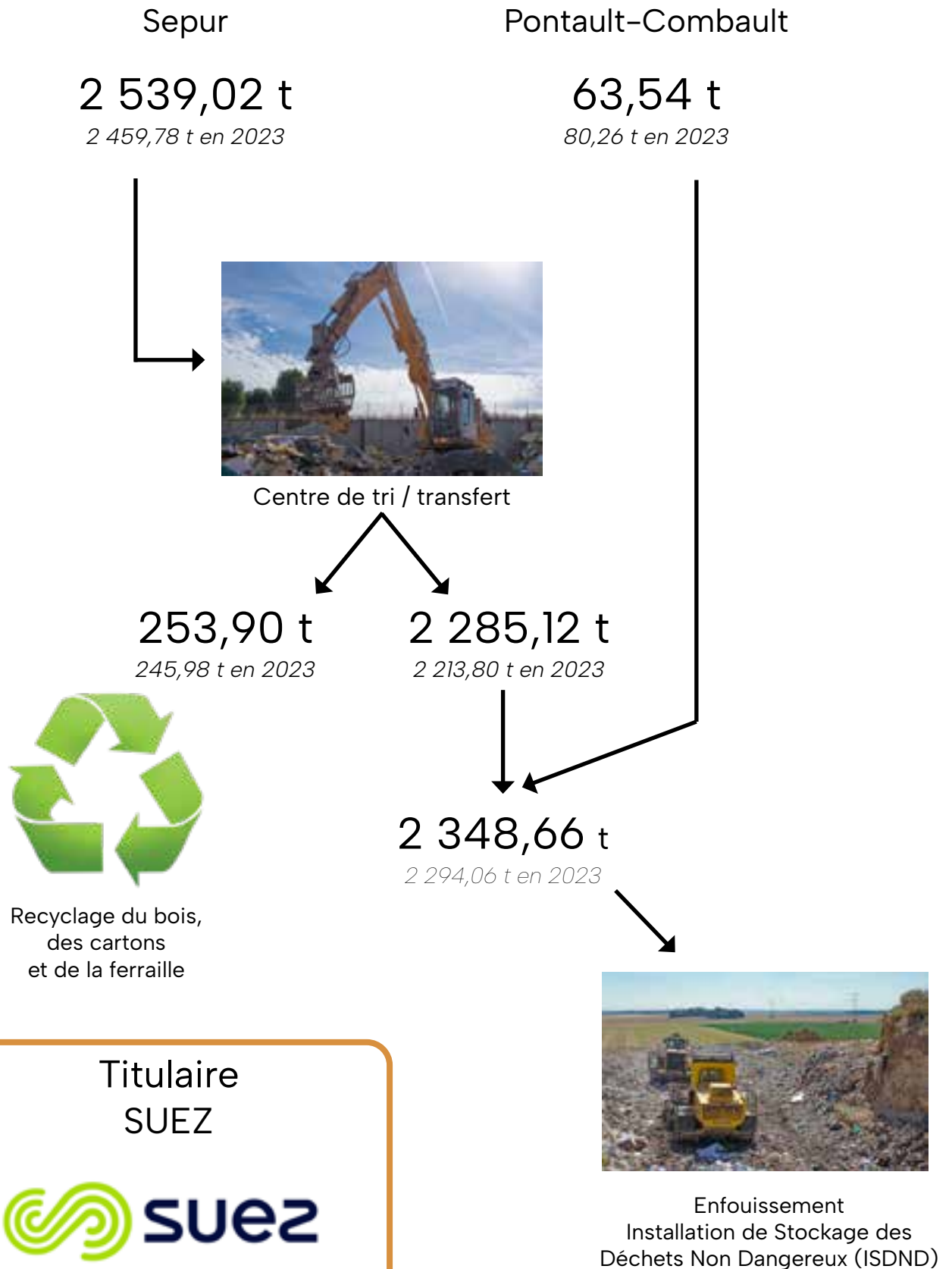
ISDND*

6 029,66 t
7 401,34 t en 2023

* Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

A noter la différence entre les tonnages entrants et transférés est justifiée par des écarts de pesée

LE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS



Titulaire
SUEZ



Échéance contrat :
31 décembre 2023
(reconductible)

LES EXUTOIRES

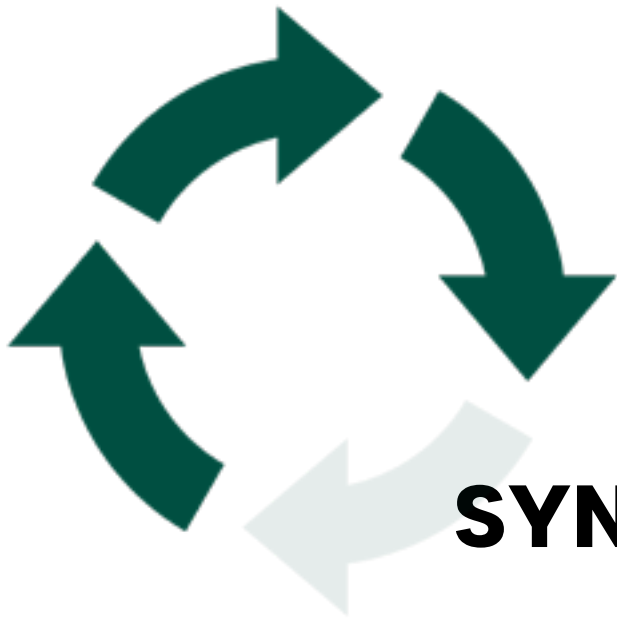
Flux	Type de traitement	Société	Ville
Emballages – Verre – Papier			
Plastique	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Aluminium	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Carton	Recyclage	Véolia	Différents sites
Acier	Recyclage	Véolia	Différents sites
Brique alimentaire	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Verre	Recyclage	Verallia	Différents sites
Papier	Recyclage	UPM	Différents sites
Refus de tri	Incinérateur	SIETREM	Saint-Thibault-des-Vignes (77)

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Encombrants			
38 communes	* Pré-tri au grappin du bois, ferrailles et cartons * 90 % en ISDND	Big Bennes (10%) SUEZ (90%)	Soignolles-en-Brie (77)
Pontault-Combault	ISDND	Big Bennes	Soignolles-en-Brie (77)

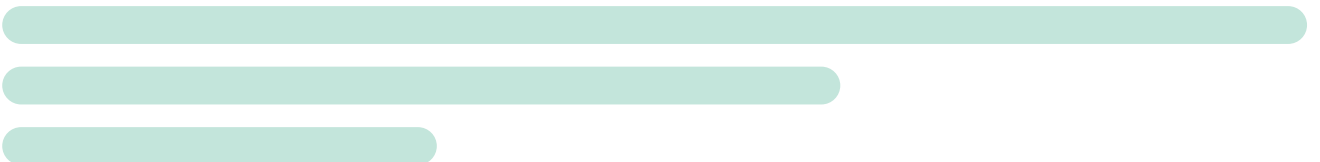
Flux	Type de traitement	Société	Ville
Apports en déchetteries			
Gravats	Centre de tri Déchets inertes	Big Bennes	Soignolles-en-Brie (77)
Encombrants	ISDND	VEOLIA	Bonneuil-sur-Marne (94)
Végétaux	Plateforme de compostage	Brangeon	Grisy-Suisnes (77)
Bois	Plateforme de compostage	Brangeon	Grisy-Suisnes (77)
Cartons	Centre de tri	Véolia	Villeneuve-le Roi (94)
Ferrailles	Traitement spécifique du flux	Bourgogne et Recyclage	Beaune (21)
Batteries	Traitement spécifique du flux	Bourgogne et Recyclage	Beaune (21)
DEEE	Traitement spécifique du flux	SEMAVAL	Vert-le-Grand (91)
Mobilier	Centre de tri CTHP* + CSR**	SEMAVAL	Vert-le-Grand (91)
Déchets dangereux	Traitement spécifique du flux	Triadis - EcoDDS	Étampes (91) + autres sites
Textiles	Traitement spécifique du flux	Le Relais	Ploisy (02)
Huile de vidange	Traitement spécifique du flux	Rodor	Villeneuve-Saint-Georges (94)
Pneus	Traitement spécifique du flux	Alliapur	Lyon (69)
Capsules de café	Traitement spécifique du flux	SUEZ	Lagny-sur-Marne (77)
Huiles alimentaires	Traitement spécifique du flux	Ecogras	Bonneuil-sur-Marne (94)
Piles	Traitement spécifique du flux	Chimirec pour Corepile	Différents sites en France
Lampes et néons	Traitement spécifique du flux	Chimirec pour Ecosystem	Différents sites en France
Cartouches d'encre	Traitement spécifique du flux	Collect'as	Linas (91)

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Ordures ménagères			
22,58 % du gisement	Incinérateur	SOVALEM (Véolia)	Montereau-Fault-Yonne (77)
28,06 % du gisement	Incinérateur	Véolia	Vaux-le-Pénil (77)
17,73 % du gisement	Incinérateur	SUEZ	Saint-Thibault-des-vignes (77)
11,63 % du gisement	Incinérateur	SOMOVAL (Véolia)	Monthyon (77)
20 % du gisement	ISDND	REP (Véolia)	Claye-Souilly (77)

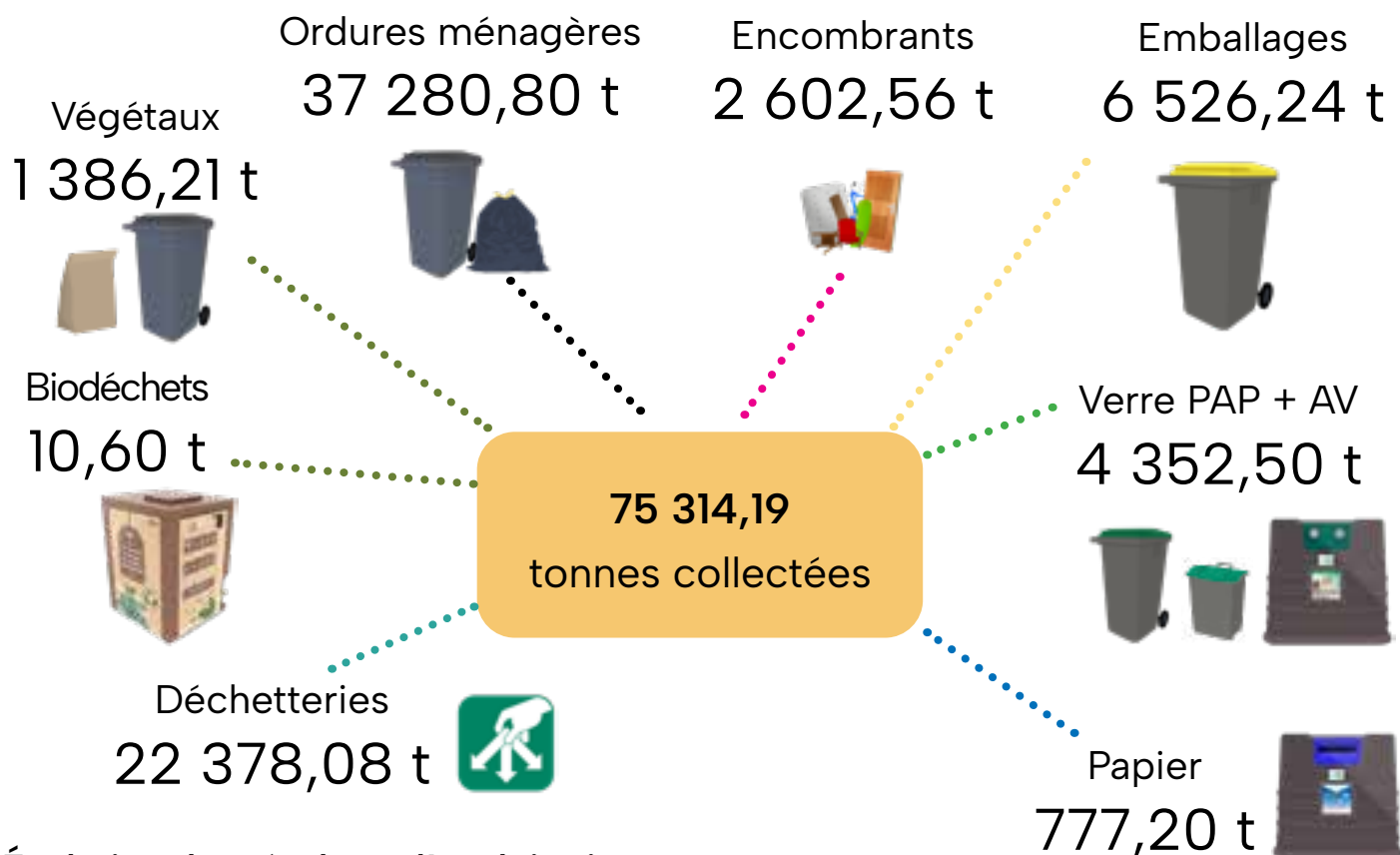
TOTAL	Évolution 2023 / 2024	
84 % du gisement	Incinération	+ 4 %
16 % du gisement	ISDND	- 4 %



SYNTHÈSE



LES TONNAGES 2024



Évolution des résultats d'exploitation

SEPUR + Pontault	2022				2023				2024			
	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab
OM	41 742,39	265,19	42 069,85	267,27	37 219,96	236,07	37 004,74	234,70	37 280,80	233,88	37 179,97	233,24
Encombrants	2 914,18	18,51	2 914,18	18,51	2 540,04	16,11	2 540,04	16,11	2 602,56	16,33	2 602,56	16,33
Emballages	5 062,54	32,16	3 973,14	25,24	5 921,60	37,56	5 041,92	31,98	6 526,24	40,94	4 935,06	30,96
Verre PAP	4 235,48	26,91	4 240,48	26,94	4 119,74	26,13	3 993,58	25,33	4 068,72	25,52	3 985,58	25,00
Verre AV	279,32	1,77	279,32	1,77	260,74	1,65	260,74	1,65	283,78	1,78	283,78	1,78
Papier PAV	875,54	5,56	827,84	5,26	781,84	4,96	792,34	5,03	777,20	4,88	746,57	4,68
Végétaux					842,19	5,34	842,19	5,34	1 386,21	8,70	1 386,21	8,70
Biodéchets									10,60	0,07	10,60	0,07
Déchetteries	20 882,29	132,66	20 882,29	132,66	22 086,16	140,08	22 086,16	140,08	22 378,08	140,39	22 378,08	140,39
TOTAL	75 991,74	482,77	75 187,10	477,66	73 772,27	467,90	72 561,71	460,22	75 314,19	472,47	73 508,41	461,15
Evolution /n-1	-8,51%	-8,65%	-8,62%	-8,76%	-2,92%	-3,08 %	-3,49 %	-3,65 %	2,09 %	0,98 %	1,30 %	0,20 %



LES COÛTS FINANCIERS



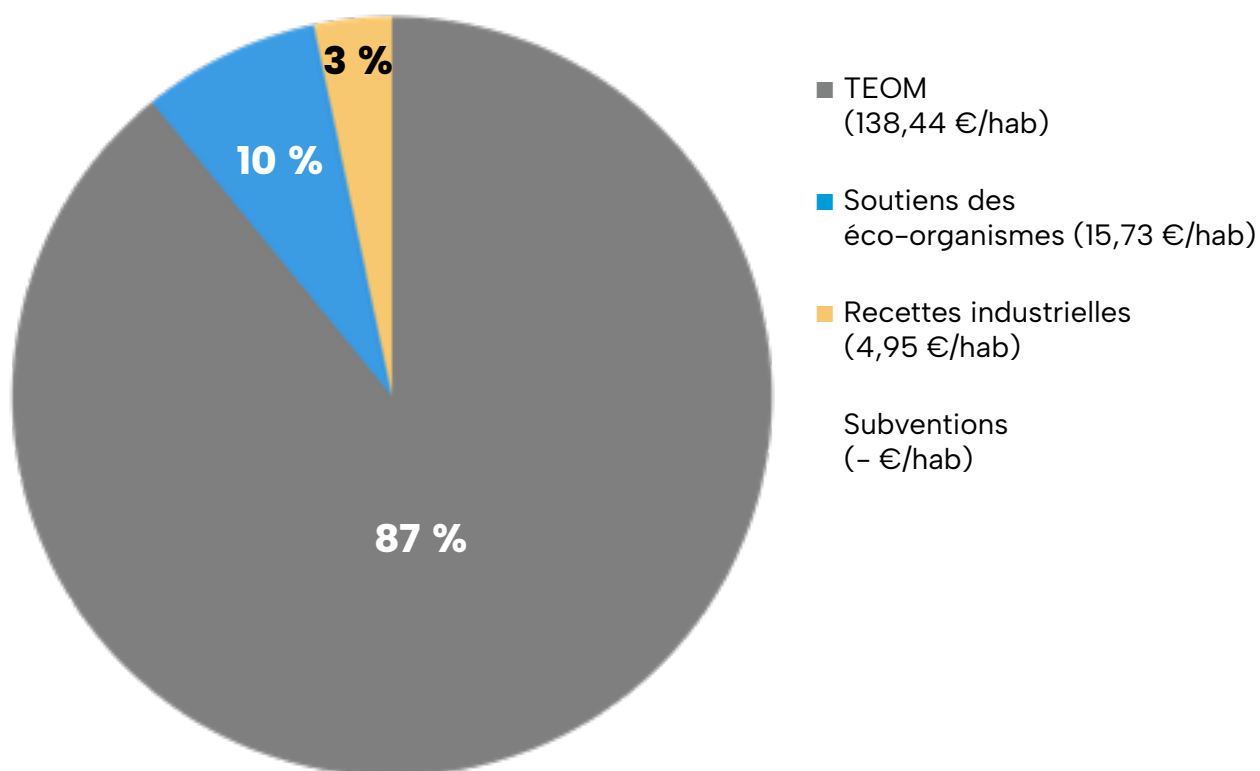
LES COÛTS

Tous les chiffres proviennent de la matrice des coûts établie sur les bases de la recommandation de l'ADEME et de l'ORDIF.

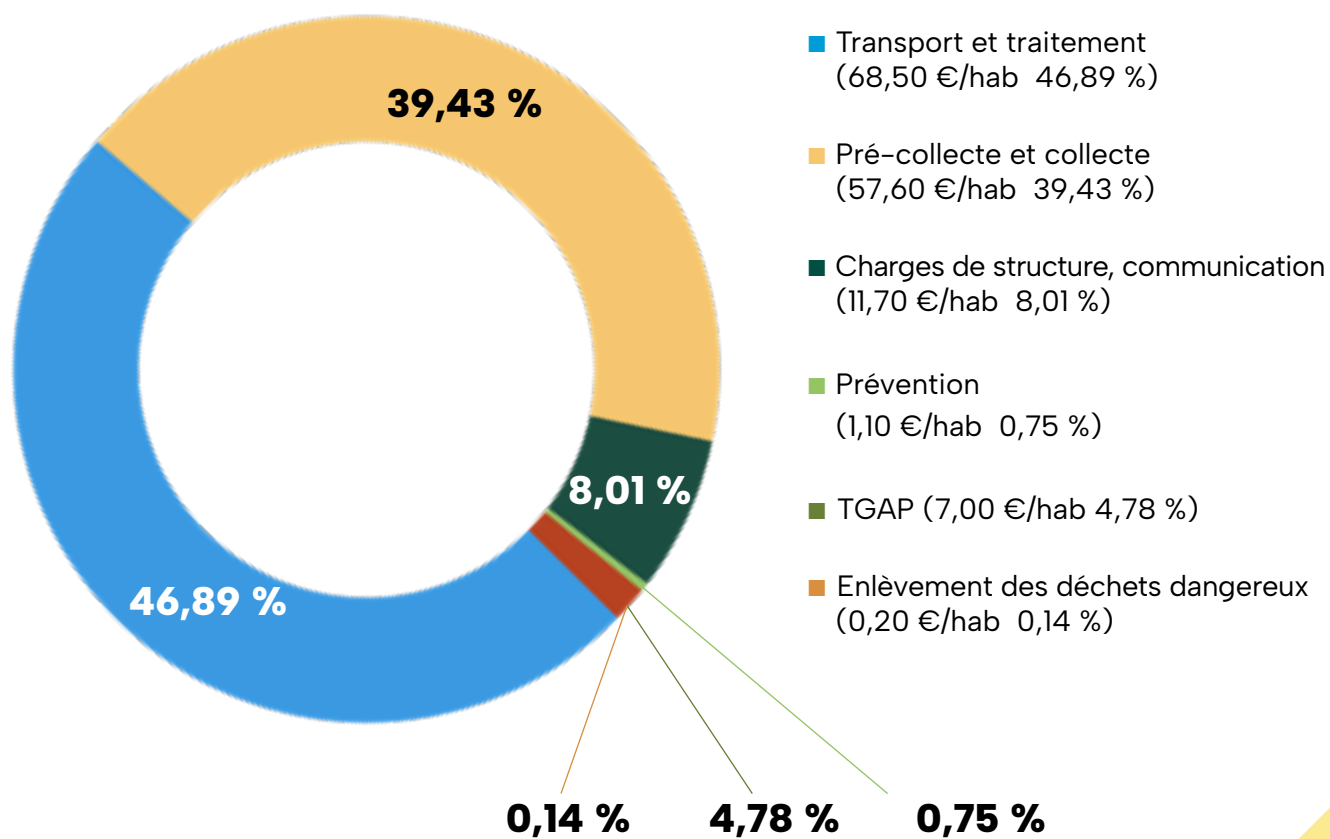
Décomposition du coût du service par poste de dépense :

CHARGES	2023		2024		Evolution 2023/2024
	TOTAL EN €	EN € /HAB	TOTAL EN €	EN € /HAB	
Charges de structure	1 337 505 €	8,48 €	1 420 273 €	8,91 €	5,03 %
Charges de communication	442 951 €	2,81 €	446 681 €	2,80 €	- 0,26 %
Charges techniques	19 817 210 €	125,69 €	21 427 888 €	134,43 €	6,95 %
Prévention	140 528 €	0,89 €	171 824 €	1,08 €	20,94 %
Pré-collecte et collecte	8 509 932 €	53,97 €	9 181 911 €	57,60 €	6,72 %
Transport et traitement	11 136 777 €	70,64 €	12 041 226 €	75,54 €	6,94 %
Enlèvement des déchets dangereux	29 973 €	0,19 €	32 927 €	0,21 €	8,66 %
Total des charges HT	21 597 666 €	136,98 €	23 294 842 €	146,14 €	6,68 %
Coût fiscal (TVA acquittée)	1 180 374 €	7,49 €	1 151 684 €	7,22 €	- 3,49 %
PRODUITS					
Recettes industrielles	759 452 €	4,82 €	828 773 €	5,20 €	7,94 %
Soutien éco-organismes	1 796 311 €	11,39 €	2 506 957 €	15,73 €	38,04 %
Aides	-	-	-	-	-
Total des produits	2 555 763 €	16,21 €	3 335 730 €	20,93 €	29,09 %
Coûts service public/ Coût aidé TTC	20 222 277 €	128,26 €	21 110 795 €	132,44 €	3,26 %
Coût de la TEOM	21 238 191 €	134,70 €	22 067 901 €	138,44 €	2,77 %
Contribution des collectivités	- €	- €			- €

RÉPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE PRODUITS



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TYPE DE CHARGES



Décomposition des coûts par flux :

Coûts agrégés K€	Flux de déchets								TOTAL
	OM résiduelles	Verre	Emballages hors verre	Déchets des déchetteries	Végétaux	Encombrants	Textiles	Biodéchets des ménages	
Coût complet		1 560	4 166	3 535	373	841	0,90	34,00	
Coût technique	12 771	1 441	3 545	3 457	373	841	0,90	34,00	22 466
Coût partagé	12 692	1 398	1 272	3 348	373	841	-2,00	34,00	19 959
Coût aidé HT	12 692	1 398	1 272	3 348	373	841	-2,00	34,00	19 959
TVA acquittée	872	74	103	32	18	49	0,01	0,94	1 151
Coût aidé TTC	13 564	1 473	1 375	3 380	391	890	-2,00	35,00	21 110

Coût complet : coût total € HT de la somme des charges

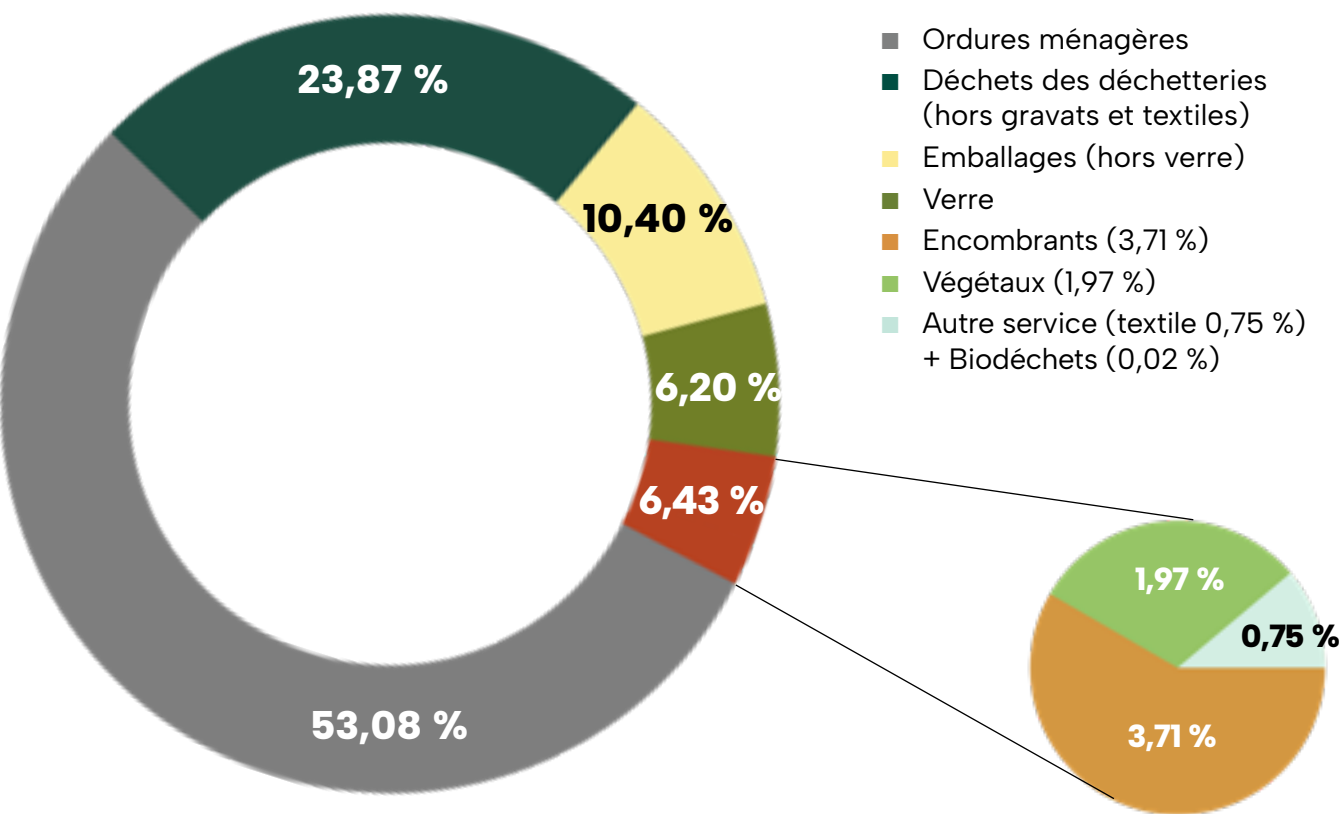
Coût technique : coût complet diminué des recettes industrielles

Coût partagé : coût technique diminué des soutiens des éco-organismes

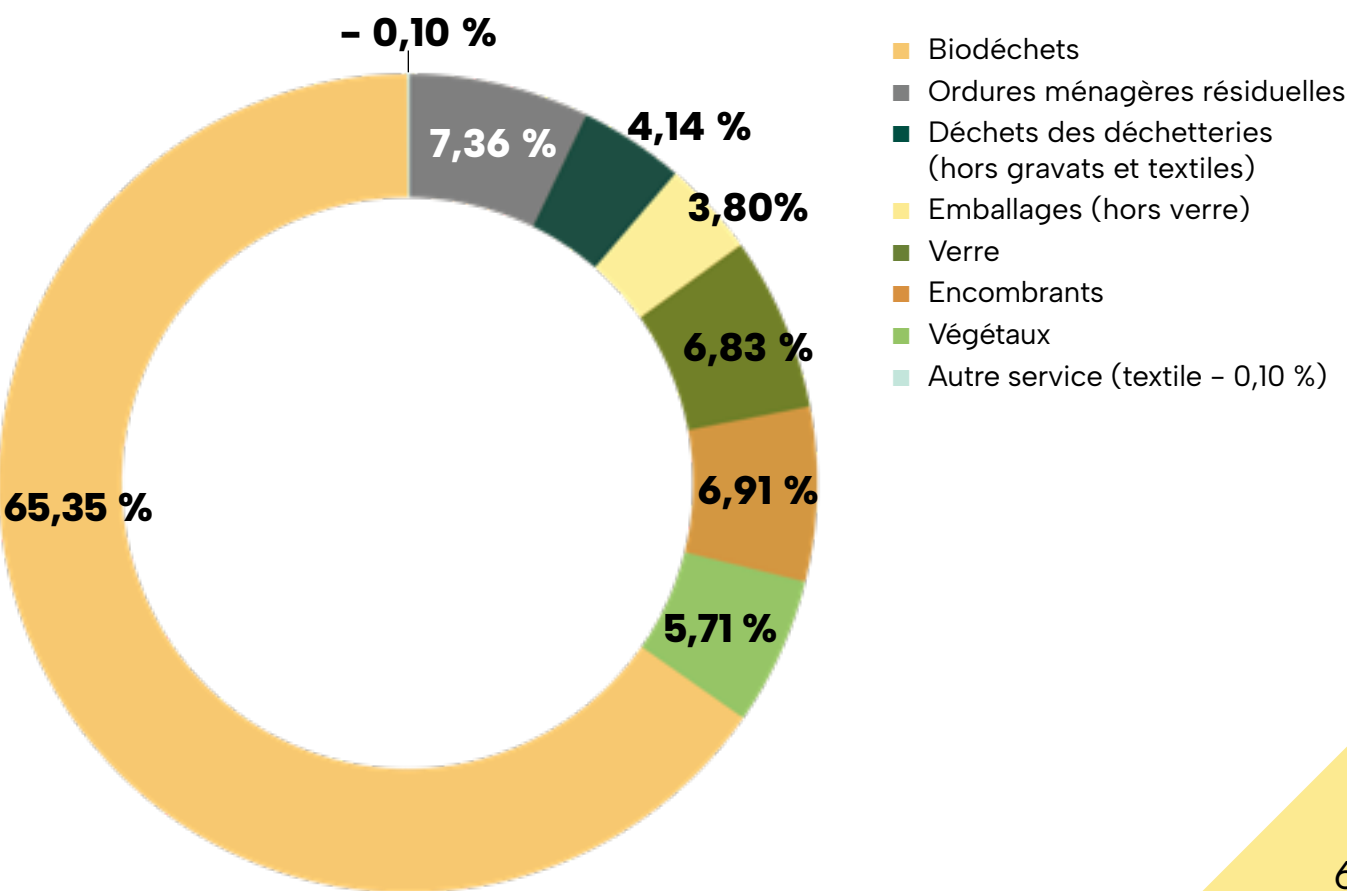
Coût aidé € HT : coût partagé diminué des aides

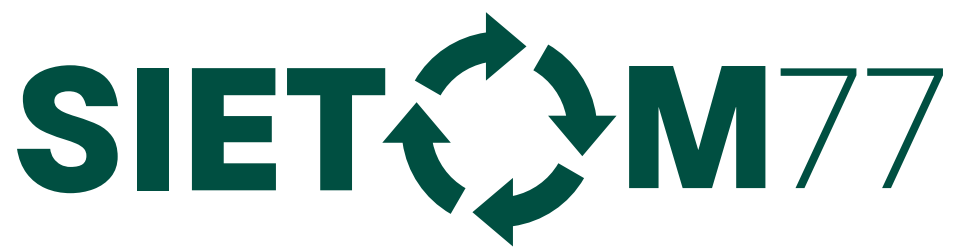
Coût aidé € TTC : coût aidé € HT augmenté de la TVA acquittée (assujettissement partiel)

RÉPARTITION DES QUANTITÉS PAR TYPE DE DÉCHETS



RÉPARTITION DU COÛT AIDÉ TTC PAR TYPE DE DÉCHETS /TONNE





Réduire, réutiliser, recycler